

*Questions orales*

**L'hon. Mary Collins (ministre associée de la Défense nationale et ministre responsable de la situation de la femme):** Monsieur le Président, l'occupation a débuté il y a moins d'une semaine. À mon avis, dans ce genre de situation, la meilleure solution consiste à faire savoir de façon très claire et non équivoque à ceux qui occupent illégalement l'ambassade du Canada qu'ils doivent quitter pacifiquement et rapidement les lieux pour nous permettre d'y reprendre nos activités habituelles.

Quant à la délégation de l'OEA, elle doit se pencher sur d'autres questions et, pour le moment, nous persistons à dire que les occupants devraient quitter l'ambassade.

\* \* \*

[Français]

**LES AFFAIRES CONSTITUTIONNELLES**

**L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre responsable du dossier constitutionnel.

Jeudi dernier, en cette Chambre, le leader parlementaire du gouvernement, en réponse à une question posée par mon collègue de Cap-Breton—Richmond—Est, a dit qu'il n'avait aucune information concernant une loi référendaire.

J'aimerais savoir si le ministre a eu l'occasion de discuter avec son collègue et s'il est en mesure aujourd'hui d'assurer cette Chambre qu'en effet, le gouvernement déposera un projet de loi pour permettre, s'il le juge à propos, de tenir un référendum dans les meilleurs délais sur une question constitutionnelle?

**Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé et ministre responsable des Affaires constitutionnelles):** Monsieur le Président, comme nous avons pris les arrangements la semaine passée, il y a aura une réunion des *house leaders* des trois partis cette semaine pour discuter d'un échéancier afin de permettre au gouvernement de mettre sur la table une législation qui puisse réaffirmer. . . Est-ce que le Bloc québécois est en train de vouloir améliorer ma prononciation, parce que j'aurais, moi aussi, certaines améliorations à leur suggérer.

**L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel):** Monsieur le Président, j'appréciera que le ministre complète sa pensée. Il a été interrompu par ceux qui ne veulent absolument voir aucune proposition constitutionnelle favorable au Canada être acceptée. Est-ce que le ministre peut nous assurer que dans le cas d'une telle proposition d'une loi référendaire, qu'il serait prévu dans cette loi référendaire que si un tel référendum avait lieu,

qu'il s'agira d'une majorité double: d'une part, une majorité nationale et, d'autre part, une majorité dans chacune des régions du pays. Et ce afin que ceux qui dans le Bloc québécois s'inquiètent pour rien et essaient de faire peur aux Québécois soient complètement rassurés sur la tenue d'un référendum canadien, qui pourrait permettre non seulement aux Canadiens mais aux Québécois d'affirmer qu'ils veulent rester dans le Canada.

**Des voix: Bravo!**

**Le très hon. Joe Clark (président du Conseil privé et ministre responsable des Affaires constitutionnelles):** Monsieur le Président, la semaine passée, le Parti libéral a demandé si j'étais prêt à donner une garantie que l'on puisse commencer avant Noël avec un projet de loi sur les référendums. J'ai dit que ce serait possible pour nous de donner un engagement, qu'il y aura une discussion entre *house leaders* cette semaine pour discuter de cette question. Le Parti libéral a demandé plus, mais j'ai indiqué que le gouvernement a donné un engagement en ce qui concerne une réunion des *house leaders* pour discuter des moyens par lesquels le Parlement peut poursuivre l'engagement donné dans le discours du Trône. Mais je peux stipuler, une fois de plus, que c'est toujours l'intention de notre gouvernement, s'il devenait nécessaire d'avoir un référendum national, qu'il n'est pas dans notre intention d'avoir une décision dans une autre partie du Canada, d'imposer une position au Québec. Cela est bien clair.

\* \* \*

[Traduction]

**LES ENFANTS**

**M. Mike Breagh (Oshawa):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au vice-premier ministre et porte sur la pauvreté chez les enfants ainsi que la résolution pertinente adoptée par la Chambre.

Ce matin, le groupe appelé Campagne 2000 a annoncé ce qu'il considère comme des principes. Je me demande si le vice-premier ministre est d'accord avec le point de vue de cet organisme en ce qui a trait aux obligations du Parlement. Est-il d'accord pour dire que le gouvernement fédéral a la responsabilité primordiale de financer des programmes nationaux, d'appliquer des normes nationales et de créer, conjointement avec les gouvernements provinciaux, un cadre pour l'élaboration et la mise en oeuvre de stratégies nationales visant à éliminer la pauvreté chez les enfants?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):** Monsieur le Président, j'ai déjà dit que nous travaillons avant tout en collaboration avec les provinces relativement au problème de la pauvreté chez les enfants, et c'est ce que nous continuons de faire.